

Aux membres du Jeune Barreau

Genève, le 17 juin 2020

**Assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau 2020 – 9 juillet 2020**

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

Le Comité du Jeune Barreau a l'honneur de vous convoquer à

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUNE BARREAU**

qui se tiendra à la Salle Centrale de la Madeleine  
10, rue de la Madeleine, 1204 Genève

le jeudi 9 juillet 2020 à 19h00.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau du 28 mars 2019 (cf. annexe) ;
2. Approbation du Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau pour l'exercice 2019-2020 (cf. annexe) ;
3. Élection du Premier Secrétaire ;
4. Élection de deux Secrétaires avocats en remplacement de Mes Didier Nsanzineza et Audrey Pion, rééligibles ;
5. Élection de deux Secrétaires avocats en remplacement de Mes Hadrien Mangeat et Camilla Natali ;
6. Élection de cinq Secrétaires stagiaires en remplacement de Mes Fanny Cattaneo, Syolene Fenaroli, Chloé Hasler, Donika Latifi et Ivana Petrovic ;
7. Divers.

En application des règles extraordinaires édictées au vu de la situation sanitaire, pour pouvoir participer physiquement à cette assemblée générale, votre inscription est **obligatoire**, jusqu'au mercredi 8 juillet 2020 à midi, sur le lien suivant :


<http://geste-info.ch/jeunebarreau/web/evenement/view/164>.

Des masques, ainsi que de la solution hydroalcoolique, seront à disposition de tous les participants.

Il est toutefois rappelé qu'en application de l'article 3 al. 2 des Statuts du Jeune Barreau, un membre du Jeune Barreau peut, sur la base d'une procuration en bonne et due forme, représenter un seul autre membre à l'assemblée générale. Vous trouverez ci-joint le modèle de procuration qu'il conviendra d'utiliser.

**Sous peine de voir sa procuration écartée, le membre représenté devra avoir personnellement déposé une copie de la procuration originale à la Maison des avocats, au plus tard le mercredi 8 juillet 2020 à midi.**

Nous vous prions de croire, chères Consœurs, chers Confrères, à nos sentiments bien dévoués.



Hadrien Mangeat  
Premier Secrétaire *ad interim*



Nicolas Gurtner  
Ancien Premier Secrétaire

Ann. ment.